

OCS GE2

Enrichissement de l'OCS GE2 à l'aide des fichiers fonciers

Compte-rendu de la réunion du 16/10/2020



1. VERSIONS

VERSION	DATE	OBSERVATION
1	06/11/2020	Amandine HAMM

2. MODALITES D'ORGANISATION

Date : 16/10/2020

Horaires : 10h00 / 11h30 - visioconférence

Ordre du jour :

- Avancement des travaux exploratoires relatifs à l'enrichissement de l'OCS GE2 (postes d'activité économique) à l'aide des fichiers fonciers : rappel du contexte, présentation des résultats du questionnaire et des nouveaux jeux de données test ; perspectives.

3. PARTICIPANTS

NOM / PRENOM	ORGANISME
HANCZYK Jean-Marc	Direction Départementale des Territoires de la Marne
SCHLOUPT Amandine	Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle
Laurent WEIBEL	SGARE Grand Est
Julien GERARD	SGARE Grand Est
Thomas HODEE	DREAL Grand Est
Laurent SOMMA	Nancy Sud Lorraine
Christelle FIERLING KNOERY	ADEUS
Christophe BREDEL	AGAPE
Benoît LEPLOMB	Région Grand Est
Marie-Laure BERNARD	Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin
Nadia CARMAUX	PNR Vosges du Nord
Xavier CHEIPPE	DREAL Grand Est
Martin BOCQUET	CEREMA Nord Picardie
Amandine HAMM	Région Grand Est

4. COMPTE-RENDU DE REUNION

Le contexte des travaux est rappelé : enrichissement des postes d'activité économique de la nomenclature OCS GE2 à l'aide des fichiers fonciers dans le but de disposer de données complémentaires sur le thème.

Les résultats du questionnaire envoyé durant l'été sont présentés (cf support de présentation).

Suite à ces conclusions, un nouveau jeu de données a été produit par le CEREMA. Les principaux traitements et changement apportés sont présentés :

- Amélioration de la typologie
- Suppression des artefacts de traitements
- Choix de constituer une zone d'activité avec des polygones distants de 20 mètres et moins + espaces verts inclus
- Insertion des indicateurs définitifs

Les échanges permettent de mettre en évidence la nécessité de définir chaque classe de la typologie et leur méthode de constitution. Par ailleurs, un indice de fiabilité est attendu pour chaque classe (smiley rouge – vert ou orange).

La classe Friche doit être renommée selon le libellé de la nomenclature OCS GE2 car elle comprend ces emprises exclusivement.

Le pourcentage de polygones dont la nature est indéterminée est estimé à 5% de la zone test.

Un croisement des données avec le niveau 5 de l'OCS GE2 est souhaité afin d'identifier les parcelles libres des zones mais également le revêtement imperméable. A terme, un croisement avec le Géoportail de l'Urbanisme pourra être envisagé afin d'identifier les parcelles constructibles mais cela nécessite une couverture complète du territoire.

Il faudra veiller à trouver un nom approprié pour désigner la future base de données.

Il apparaît indispensable d'ajouter un champ de localisation (à la commune) dans la base de données. De la même manière, le lien doit être fait avec l'emprise originale de l'OCS GE2 (identifiant du polygone d'appartenance).

Au sujet des indicateurs, il est à noter que la surface des locaux industriels est peu fiable. De la même manière que pour la qualification des zones, un indice de fiabilité est nécessaire.

La liste des indicateurs doit être validée ou non par les utilisateurs sous un mois (retour écrit auprès de Martin Bocquet).

5. CONCLUSION :

A l'issue des échanges, il est indiqué que le prochain rendez-vous aura lieu le 4 décembre. Il est nécessaire de débattre des derniers arbitrages afin d'arrêter les spécifications d'ici janvier afin d'engager ensuite la production des données suite à chaque livraison départementale de l'OCS GE2.

Finalement une visioconférence est proposée le 14 décembre de 10h à 11h30 afin d'échanger avec les participants sur le jeu de données : questions, réponses, recueil des besoins et avis, etc. L'objectif étant de finaliser les spécifications des données d'ici fin janvier 2021.